

BUDGET PARTICIPATIF 2022

Cette année, pour la première fois, la Commune de Grâce-Hollogne a alloué un budget de 30.000 euros pour la mise en place de projets de quartier proposés par les citoyens. Le budget participatif est un des outils de la politique générale de participation citoyenne. En soumettant des idées, les habitants deviennent partenaires de la Commune dans son travail d'identification des besoins et d'amélioration du cadre de vie. De plus, cette opération permet aux citoyens de mieux comprendre la réalité des procédures administratives d'une administration.

C'est l'occasion, pour les associations et les comités, de réaliser leurs idées et projets afin d'améliorer et d'embellir leur quartier et la Commune.

PROGRAMME 2022 :

Ce projet innovant, a débuté le 1^{er} mai 2022, avec l'ouverture de l'appel à candidature, chaque groupement de citoyens ayant l'opportunité de proposer un projet qui lui tenait à cœur. Lors de cette première étape, plusieurs dossiers de candidature ont été rendus. S'en est suivie la phase de vote, par un Jury composé de membres du Conseil communal et d'agents communaux spécifiques. Pour finir la sélection, trois projets ont été retenus et validés par le Collège communal.

Afin de clôturer cette première édition et de mettre à l'honneur les groupements et ASBL porteurs des projets élus, une cérémonie de remise de prix s'est tenue, le jeudi 24 novembre, en la salle du Conseil communal. Lors de ce moment convivial, les porteurs de projet ont eu l'occasion de présenter les membres et les valeurs de leur groupement ainsi que les objectifs de leur projet.

PROJETS GAGNANTS :

- ❖ Achat de petit matériel d'investissement pour la redynamisation de quartier, la convivialité et les échanges de services entre citoyens – *Présenté par le Comité de quartier DunLonTraInd – 2.000 € ;*
- ❖ Aménagement de la cour de récréation de l'école Sinibaldo Basile – *Présenté par le comité de parents informel de l'école communale Sinibaldo Basile – 10.000 € ;*
- ❖ Mise en place de ruchers et d'un programme d'apiculture « Happy'Culture » - *Présenté par l'ASBL la Maison Familiale – 10.000 €.*

CONTINUITE :

Dans les prochaines semaines, les services communaux, de concert avec les citoyens investis dans les projets, vont pouvoir passer à la phase de concrétisation des actions sur le territoire.

Vous avez, vous aussi, des idées et des projets que vous aimeriez mettre en place au sein de votre quartier, avec votre groupement ou vos voisins ? Prenez contact avec le service Égalité des Chances – Participation Citoyenne (ECPC) et ne manquez pas l'appel à candidature 2023 qui sera diffusé sur le site communal et les réseaux sociaux, en temps voulu.

Pour plus d'informations :

Service ECPC : 04/225.59.26

geraldine.plumacker@grace-hollogne.be - 0474/77.61.45

jessica.baillien@grace-hollogne.be - 0484/36.27.14

Page Facebook officielle : «Commune de Grâce-Hollogne_Officiel»

Site Internet : www.grace-hollogne.be